



## BAREME HONORAIRES TTC POUR LA VENTE LOCAUX A USAGE HABITATION

### MANDATS DE VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES PARTAGÉS MAXIMUM *	
	À LA CHARGE DU VENDEUR	À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR
Jusqu'à 80 000 €	Forfait de 3 500 €	Forfait de 3 500 €
80 001 € à 90 000 €	4.50 %	4.50 %
90 001 € à 100 000 €	4.00 %	4.00 %
100 001 € à 120 000 €	3.50 %	3.50 %
120 001 € à 220 000 €	3.00 %	3.00 %
220 001 € à 350 000 €	2.75 %	2.75 %
350 001 € à 450 000 €	2.65 %	2.65 %
Plus de 450 001 €	2.50 %	2.50 %

\* les pourcentages d'honoraires mentionnés dans le tableau ci-dessus sont appliqués au prix de vente.

La charge des honoraires sont partagés entre le vendeur et l'acquéreur, sauf convention expresse différente entre les parties, précisée dans le mandat.

### MANDATS DE RECHERCHE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR *
Jusqu'à 80 000 €	Forfait de 3 500 €
80 001 € à 90 000 €	4.50 %
90 001 € à 100 000 €	4.00 %
100 001 € à 120 000 €	3.50 %
120 001 € à 220 000 €	3.00 %
220 001 € à 350 000 €	2.75 %
350 001 € à 450 000 €	2.65 %
Plus de 450 001 €	2.50 %

\* les pourcentages d'honoraires mentionnés dans le tableau ci-dessus sont appliqués au prix de vente.



**BAREME HONORAIRES HT IMMOBILIER D'ENTREPRISE  
 LOCAUX COMMERCIAUX, PROFESSIONNELS, DROIT AU BAIL**

Vente	3.50% à la charge du Mandat *
	3.50 % à la charge de l'acquéreur *
Location	15 % à la Charge du locataire **
	15 % à la Charge du Mandant **
Rédaction du Bail	1 000.00 € à la Charge du locataire
Rédaction Avenant	500.00 € à la Charge du locataire

\* honoraires mentionnés sont appliqués au prix de vente.

\*\* honoraires mentionnés ci-dessus sont calculés sur le montant du loyer annuel HC

**HONORAIRES TTC ACCESSOIRES A LA GESTION  
 LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL**

NOMBRE DE LOTS	HONORAIRES TTC GESTION COURANTE
Jusqu'à 5 lots	7.20%
A partir du 6 <sup>ème</sup> lot	6.00 %
Immeuble en monopropriété	12.00 %

Les honoraires de gestion sont calculés sur le loyer HC

SURFACE	HONORAIRES (visite, constitution dossier locataire, rédaction bail)
Inférieur à 30 m <sup>2</sup>	10.00 € /m <sup>2</sup>
De 30 à 50 m <sup>2</sup>	9.00 € /m <sup>2</sup>
De 51 à 70 m <sup>2</sup>	8.00 € /m <sup>2</sup>
De 71 à 90 m <sup>2</sup>	7.50 € /m <sup>2</sup>
De 91 m <sup>2</sup> à 120 m <sup>2</sup>	7.00 € /m <sup>2</sup>
Supérieur à 121 m <sup>2</sup>	6.50 € /m <sup>2</sup>

**ETAT DES LIEUX : 3 €/ m<sup>2</sup> à la charge du locataire et du bailleur**

**GARANTIE des LOYERS IMPAYES (OPTIONNELLE)**

2.50 % TTC du loyer Charges incluses.

La garantie d'assurance couvre les loyers impayés et les dégradations (cf conditions générales)